

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU NORD DE L'YONNE

*1 quai du 1^{er} Dragons
89300 JOIGNY*

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Délibération n° FIN / 2025 / 6 : Approbation du budget primitif pour l'année 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le 4 avril à 19h30, le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni salle Roger Treillé, 21 boulevard du 14 juillet à Sens, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

**DATE DE LA
CONVOCATION :**
28 mars 2024

**NOMBRE DE
DELEGUES :**
En exercice : 27
Présents : 14
Votants : 18

**SECRETAIRE DE
SEANCE :**
Marc BOTIN

TITULAIRES PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre BARRET
M. Marc BOTIN, pouvoir de Pascal CROU
M. Jean-François CHABOLLE
M. Michel JOUAN
Mme Nicole LANGEL
M. Luc MAUDET
M. Gilles SABATTIER
M. Nicolas SORET, pouvoir de Sébastien KARCHER
M. Thierry SPAHN, pouvoir de Dominique BOURREAU
M. Lionel TERRASSON, pouvoir de Nadège NAZE

SUPPLÉANTS PRÉSENTS :

M. Guy BOURRAS
M. Jean-Pierre GOUYON
M. Michel JOLY
M. Michel PAPINAUD

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Éric BERTHAULT
M. Dominique BOURREAU, pouvoir à Thierry SPAHN
M. Paul-Antoine de CARVILLE
Mme Frédérique COLAS
M. Jérôme CORDIER
M. Pascal CROU, pouvoir à Marc BOTIN
Mme Catherine DECUYPER
M. Grégory DORTE
M. René FOUET
M. Jean-Luc GIVORD
M. Michel GRASS
M. Sébastien KARCHER, pouvoir à Nicolas SORET
Mme Simone MANGEON
M. Marcel MILACHON
Mme Nadège NAZE, pouvoir à Lionel TERRASSON
M. André PITOUP
M. Gilles-Maximes POIBLANC

Le budget primitif du PETR Nord Yonne pour l'exercice 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	105 554,60	105 554,60
FONCTIONNEMENT	213 913,36	213 913,36
TOTAL	319 467,96	319 467,96

Après avoir eu toutes les précisions sur les crédits ouverts,

VU le débat d'orientations budgétaires tenu le 27 mars 2025,

VU l'adoption du compte de gestion 2024 et du compte administratif 2024,

CONSIDERANT que le budget primitif 2025 est présenté avec la reprise des résultats du compte administratif 2024,

CONSIDERANT que les prévisions de dépenses et de recettes sont justifiées,

Le comité syndical à l'unanimité :

- **APPROUVE** chapitre par chapitre le budget primitif 2025 du PETR Nord Yonne tel qu'il est présenté.

Le Président



Nicolas SORET



Le secrétaire de séance




Marc BOTIN